

---

JOHANNA KULESZA : Nous allons commencer, nous allons voir si les deux personnes que nous essayons de joindre peuvent se joindre à nous par la suite.

YESIM NAZLAR : Nous allons commencer donc l'enregistrement de cette réunion. Bonjour, bon après-midi et bonsoir à tous. Soyez les bienvenus au troisième webinaire des 5 webinaires obligatoires d'ATLAS III qui porte aujourd'hui sur l'introduction à la ccNSO.

Notre présentateur aujourd'hui est Bart Boswinkel, vice-président des relations ccNSO de soutien aux politiques.

Il n'y aura pas d'appel nominal pour ce webinaire, toutefois nous allons prendre en considération votre participation dans les 10 premières minutes de cet appel.

Votre participation ne sera prise en compte que si vous êtes connectés à Zoom. Si vous êtes uniquement connecté au Phone Bridge, veuillez vous connecter à Zoom aussi vite que possible étant donné qu'il s'agit d'une condition sine qua non.

Nous avons une interprétation en français et en espagnol pour ce webinaire.

Veuillez vous souvenir de dire votre nom avant d'intervenir pour que les interprètes vous identifient sur les autres canaux, ainsi que pour la transcription.

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

Veillez également vous exprimer à un rythme raisonnable pour permettre une bonne interprétation.

Toutes les lignes seront mises sur muet pendant les présentations. Il y a ensuite une séance questions/réponses à la fin de cette présentation.

Comme vous l'aurez remarqué, nous utilisons Zoom pour ce webinaire. Les caractéristiques sont semblables à celles d'Adobe Connect, mais afin de faire partie de la liste des participants, veuillez cliquer en bas de l'écran. Vous ne verrez que les échanges de chat, à partir du moment où vous avez rejoint l'appel. Aucun échange préalable. Pour lever la main, veuillez cliquer sur l'icône : lever la main.

Je vais maintenant céder la parole à Joanna Kulesza, coprésidente du sous-groupe renforcement de capacité pour ATLAS III. À vous Johanna.

JOHANNA KULESZA :

Merci Yesim, merci de ces quelques mots d'introduction et merci à Bart aussi, notre présentateur. Merci donc de nous avoir rejoints aujourd'hui pour la deuxième édition de ce troisième webinaire prévu pour renforcer les capacités des participations à venir d'ATLAS III.

Aujourd'hui, nous sommes très impatients de pouvoir échanger avec vous, vous informer sur la ccNSO. Il s'agit d'un webinaire informatif, et nous espérons que vous poserez des questions à la fin. J'attends avec impatience votre participation à tous, puisque vous aurez l'occasion d'intervenir aussi pendant la présentation si vous avez des questions à poser pendant la présentation.

Merci à tous, je vous cède la parole Bart.

BART BOSWINKEL :

Merci Johanna. Bonjour, bon après-midi, bonsoir à tous.

Avant de commencer cette présentation, j'aimerais vous poser à mon tour une question. C'est pour en fait savoir un petit peu, prendre le pouls et voir à quel rythme il faut que j'avance dans cette présentation.

Donc, il y a peut-être des gens qui ne me connaissent pas. Je suis très associé à la ccNSO. J'aimerais savoir donc, voilà la question, quelles sont les personnes qui ont eu affaire à la ccNSO ? Est-ce que vous pouvez lever la main ? Donc vous cliquez sur l'icône lever la main, c'est un petit exercice aussi pour que vous vous familiarisiez avec Zoom.

Très bien. Je vois qu'il n'y a que peu de personnes qui connaissent la ccNSO. Donc pour ceux qui ont participé à la ccNSO, vous pouvez baisser la main maintenant.

Alors pour ces personnes, j'espère que ce ne sera pas trop répétitif pour vous.

Alors, je vais commencer avec l'introduction à la ccNSO. Diapo suivante s'il vous plait.

YESIM NAZLAR :

Bart, excusez-moi, veuillez attendre une petite seconde, il faut que je m'assure que le bruit intempestif qu'on a sur la ligne soit coupé. Ca y est merci.

---

BART BOSWINKEL :

Très bien, merci. J'allais vous poser justement cette question, d'où venait ce bruit.

Alors, quelle va être l'organisation de cette présentation ? L'objectif de cette présentation, et je pense que ça a bien fonctionné hier, c'est de vous donner quelques informations sur la ccNSO. En tout cas différents points de vue sur la ccNSO.

Si vous regardez, ...

Nouvelle interruption sur la ligne... Je continue donc.

Différents points de vue, vous disais-je, sur la ccNSO. Comme vous pouvez le voir, l'ordre du jour est présenté ici sur la diapo. Donc cet ordre du jour se concentre surtout sur la ccNSO, mais comme je vous le disais, d'après différents points de vue.

Je ne vais pas rentrer dans le détail des discussions de fonds qui ont actuellement lieu à l'ICANN et au sein de la ccNSO, mais en fin de présentation, je vais revenir sur les questions brûlantes qui constituent les priorités actuelles de la ccNSO.

Diapo suivante s'il vous plait.

Donc lorsqu'on regarde la ccNSO, un bon point de départ, c'est de voir quelle est la définition dans les statuts de l'ICANN. Ce que les gens considèrent comme étant la partie principale de cette définition est ici en couleur. C'est-à-dire qu'il s'agit de l'organe de développement de politique responsable du développement et de la recommandation de politiques concernant les domaines de premier niveau géographiques.

---

Et j'insiste sur le fait qu'il s'agit de ccTLD, donc domaine de premier niveau géographique uniquement ; et là, ça fixe bien les limites qui lui correspondent.

Ce qui est important aussi, c'est de définir ce que sont les domaines de premier niveau géographiques, ccTLD. J'y viens dans un instant.

Deuxième rôle important de la ccNSO, conformément aux statuts de l'ICANN, c'est la coordination avec d'autres organisations de soutien, tel que la GNSO, l'ASO, les comités et les unités constitutives et autre. Et par comité, on entend l'At-Large, le GAC et le SSAC.

Donc ça c'est du point de vue des ccTLD, par rapport au rôle de la ccNSO.

Ce qui est également inclus dans la définition qui figure dans les statuts, et d'ailleurs je vais y revenir plus tard dans la présentation, c'est que la ccNSO peut aussi s'engager dans d'autres activités autorisées par ses membres.

Donc vous allez le comprendre plus tard dans la présentation, il s'agit probablement du principal domaine d'activité de la ccNSO.

Donc veuillez le garder présent à l'esprit, à savoir que la définition dans les statuts constitue une perspective limitée quant au rôle et en fonction de la ccNSO elle-même.

Comme je vous l'ai dit, la ccNSO se concentre essentiellement des ccTLD, des domaines de premier niveau géographique.

Diapo suivante, s'il vous plait.

---

Alors, pour comprendre ce que cela veut dire, il m'a semblé intéressant de vous faire comprendre ce qu'est un domaine de premier niveau géographique.

À l'origine, et d'ailleurs la question a été posée hier donc je vais développer un peu plus, à l'origine, les ccTLD incluait les codes à deux lettres ASCII de premier niveau : .UK, .GT pour le Guatemala, .JP pour le Japon. À l'heure actuelle, les ccTLD incluent aussi les ccTLD IDN, mais je vais y revenir par la suite dans la présentation.

Alors quelle est la différence entre ces ccTLD et les gTLD ? C'est que les codes à deux lettres sont inclus dans la liste ISO des noms de pays, territoires et zones géographiques qui figurent dans la liste ISO 3166-1. Il s'agit de la norme ISO 3166-1.

Donc, pour que vous puissiez bien visualiser cela, il y a une agence, l'agence ISO, qui a une norme, la norme ISO3166-1, qui délègue un code à deux lettres à un pays, un territoire ou à une zone géographique. Donc dans le cas du Royaume-Uni, c'est le .UK. Le .UK est attribué par cette agence.

Et pourquoi c'est important cela ? C'est parce que ce mécanisme et la raison pour laquelle on a des extensions géographiques, ça remonte à la fin des années 80, début des années 90, lorsque les gens qui ont participé au DNS ont décidé qu'ils n'avaient pas à décider de ce qu'était un pays et de ce qui n'était pas un pays. Et ils ont donc cherché un mécanisme qui pourrait être utilisé pour assumer cette fonction. Et finalement, ils ont élaboré la norme ISO 3166-1.

---

Et il est important de savoir aussi que cette norme ISO3166-1 n'est pas uniquement utilisée pour les extensions géographiques de premier niveau, mais aussi pour les devises par exemple. C'est la raison pour laquelle on doit être très prudent lorsqu'on délègue une extension géographique dans le DNS, tandis que d'autres applications continuent de les utiliser.

Donc, pour résumer ce que je viens de vous dire, l'une des principales thématiques autour de la ccNSO et des ccTLD, c'est que certains gestionnaires ccTLD se chargent de cela, et ce n'est pas l'ICANN qui décide de cela, mais c'est la norme ISO 3166-1 qui en décide.

Donc je viens de vous parler des gestionnaires ccTLD. Et s'agissant de la ccNSO, ce sont les gestionnaires ccTLD qui sont membres de la ccNSO. Et les gestionnaires, ça peut être quiconque, mais en principe il s'agit actuellement surtout des entités qui sont reconnues en tant que tel. Et elles sont désignées au niveau local et national.

Par conséquent, et là c'est l'une des grandes différences avec la GNSO, les règles qui s'appliquent aux ccTLD sont définies au niveau local, donc dans les pays, les territoires des ccTLD spécifiques.

Et la conséquence de cela c'est, en raison des différences au niveau de la législation locale et des politiques gouvernementales, les règles varient énormément d'un pays à l'autre, ce qui donne lieu également à une diversité dans les ccTLD et dans la manière dont les ccTLD sont administrés. Différences aussi dans les modèles commerciaux et de gouvernance. Certains ccTLD sont gérés par le secteur académique, d'autres par des agences gouvernementales, autre catégorie les organisations à but non lucratif, organisations à but lucratif... Ce qui

---

nous renvoie à la diversité en terme de modèles de gouvernance en raison des différences dans les utilisations locales, les us et coutumes au niveau local, et les modèles de gouvernance qui varient également énormément dans le monde.

Et, résultat de cette diversité en termes de modèles commerciaux et de gouvernance, il y a une grande différence dans l'administration et dans les politiques d'enregistrement pour les ccTLD.

Donc, à partir de cette diapo, ce qu'on peut dire c'est que les ccTLD sont étroitement liés à la ccNSO.

Diapo suivante s'il vous plait.

Par conséquent, pour en revenir à ce que j'ai dit au début de ce webinaire, ce qu'il faut regarder à la ccNSO est le rôle qu'elle joue. Et j'ai commencé par les perspectives du point de vue des statuts constitutifs d'ICANN. Et je voudrais maintenant vous parler un petit peu des perspectives du gestionnaire de ccTLD, la façon dont il considère la ccNSO.

Et, comme je vous l'ai dit, si vous vous en souvenez, les ccTLD, les membres de la ccNSO, vont déterminer les actions, les activités que la ccNSO va mener à bien.

Par conséquent, depuis la création de la ccNSO en 2003, les fonctions de la ccNSO ont évolué et sont passées du développement de politique à d'autres domaines, à d'autres activités.



---

Et pour commencer donc avec le travail lié à la politique, le travail lié à la politique inclut par exemple le travail concernant les ccTLD IDN et la création de ccTLD IDN.

Certains d'entre vous ont entendu parler de la piste accélérée des IDN. Il y a actuellement des discussions qui sont en cours au sein de la ccNSO concernant les politiques recommandées dans le domaine de l'IDN qui se basent sur ce processus accéléré.

Il y a eu beaucoup de développements dans ce domaine.

Un autre point important, un travail important lié aux politiques, est l'utilisation des noms géographiques, des noms de territoires comme TLD. Et il y a beaucoup de discussions qui ont lieu actuellement au sein de la GNSO, de la ccNSO, avec le GAC, et au sein de la communauté des ccTLD. Et c'est un domaine important.

Et il y a aussi la question des [inaudibles], toutes les discussions autour du thème des [inaudibles], de l'utilisation des [inaudibles] comme domaine de deuxième niveau. Tout cela a commencé à la demande, ces études, les recherches ont commencé à être faites à la demande du conseil d'administration de l'ICANN. Et c'est un domaine très intéressant, parce que cela met l'accent sur les différences entre les ccTLD, la ccNSO, la GNSO.

Et si l'on regarde la ccNSO et les ccTLD, l'utilisation des [inaudibles] est quelque chose qui est, que ce soit obligatoire ou pas obligatoire, c'est quelque chose qui se fait, qui est décidé au niveau local. Les politiques d'enregistrement sont définies au niveau local et non pas à travers le processus de l'ICANN.

---

Et cela fait une différence avec la GNSO parce que les politiques d'enregistrement sont définies à travers les politiques et le développement de politique de la GNSO et ses processus.

Donc voilà tout cela en ce qui concerne le travail lié à la politique. Un autre exemple qui montre la flexibilité, la souplesse de la ccNSO est le fait que la ccNSO a mis en place un examen approfondi de l'IRC5091, qui est le principal document de politique concernant le système de transfert de révocation des ccTLD.

Et ce travail lié à la politique et le cadre d'interprétation de ce travail portent sur l'interprétation d'un document de politique qui a été développé il y a 25 ans pratiquement. C'est la façon dont les décisions se prennent au niveau des ccTLD, au niveau du travail lié à la politique.

Une autre fonction importante qui a évolué dans le temps est la fonction visant à fournir des plateformes pour les ccTLD et autres pour échanger des informations, pour fournir des opportunités de réseautage et partager des pratiques de nouveaux développements, etc.

Et il y a des réunions qui ont lieu entre les membres pendant les réunions de l'ICANN et pendant les deux réunions de l'ICANN consacrées aux discussions des membres. Ces réunions sont ouvertes, et elles ont lieu pendant les journées techniques, les TechDay, si vous en avez entendu parler, ces TechDay ont lieu le troisième jour et se focalisent sur l'aspect opérationnel et technique de la gestion des domaines de premier niveau, et aussi sur les questions de sécurité.

Et je dirais à nouveau que ces réunions sont ouvertes à tous, et elles ont en général lieu le lundi pendant les réunions de l'ICANN. Donc c'est une

---

journée de partage d'information, de réseautage, il y a le cocktail aussi, le cocktail des ccTLD qui est destiné aux personnes qui travaillent dans le domaine des ccTLD, aux gestionnaires des ccTLD.

Il y a un autre exemple très clair aussi de ces échanges d'information et du partage qui a lieu dans ce domaine, qui illustre la façon dont les ccTLD travaillent ensemble avec d'autres TLD, est le travail de sécurité opérationnel des TLD, le TLD [Hoc]. Il s'agit d'un atelier qui commence par une liste de diffusion et qui porte sur les incidents de sécurité, et qui comprend un atelier qui est organisé une fois par an. Le dernier atelier était l'aide que l'on pouvait apporter aux ccTLD en cas de catastrophe, pour organiser une aide en cas de catastrophe.

Et ici vous voyez les différentes fonctions qui existent, auxquelles vous pouvez participer, et qui sont dans l'intérêt des membres des ccTLD.

Et, finalement, de nouveau, cela figure dans les statuts constitutifs de la mission de l'ICANN, c'est le fait de représenter les intérêts de la communauté des ccTLD dans l'écosystème de l'ICANN en ce qui concerne d'autres organisations de soutien, comités consultatifs et le conseil d'administration de l'ICANN. Donc il y a des réunions au cours desquelles le conseil d'administration de l'ICANN et d'autres SO et AC participent et au cours desquelles il y a une interaction.

Et il a aussi un aspect intéressant qui est : la communauté que l'on va fournir au processus de planification opérationnelle et stratégique de l'ICANN. Il y a un groupe de travail qui existe depuis 2003. Il s'agit d'un comité.

---

Il est important de comprendre aussi que la ccNSO aide les ccTLD individuels à définir leur contribution financière volontaire à ICANN. Et ICANN a fourni un guide. Il y a un guide sur lequel tout le monde s'est mis d'accord pour aider les ccTLD à voir quel est le niveau des contributions financières volontaires. Donc c'est un aspect important à nouveau qui est obligatoire pour les membres.

Donc voilà, c'est la façon dont fonctionne la ccNSO du point de vue des ccTLD.

Prochaine diapo s'il vous plait.

Et finalement, la façon dont la ccNSO est intégrée, si vous voyez cette diapositive, ce n'est pas une surprise pour vous, puisque vous avez eu d'autres webinaires les uns à la suite des autres qui ont parlé de ces différents aspects.

Donc ici vous voyez les registres, les opérateurs de registre des ccTLD, qui forment la ccNSO, qui interagissent avec d'autres comités consultatifs, organisations de soutien qui forment la structure de l'ICANN.

Cela vous monte donc la façon dont la ccNSO est intégrée dans la structure de l'ICANN dans son ensemble et dans l'écosystème de l'ICANN.

Prochaine diapo.

Bien, vous m'avez entendu parler de la relation entre les ccTLD, la ccNSO et son rôle dans l'écosystème de l'ICANN, et il s'agit d'une perspective d'un gestionnaire de ccTLD. Alors pourquoi est-ce que la

---

ccNSO est importante ? Pourquoi est-ce que les gestionnaires des ccTLD sont importants ?

D'abord parce que cela fournit une structure pour les ccTLD dans l'écosystème d'ICANN, avec d'autres entités d'ICANN, cela inclut l'organisation d'ICANN et le conseil d'administration d'ICANN.

Et une des principales raisons pour lesquels les ccTLD sont intéressées par l'ICANN, c'est parce qu'ICANN gère les fonctions IANA qui étaient auparavant sous contrat avec le gouvernement américain. Et c'est pour cela que les ccTLD sont des clients directs des fonctions de nommage de IANA. Et c'est donc pour eux d'un intérêt existentiel, pour leur existence, ce qu'il se passe au sein de l'IANA est très important pour eux et c'est pour ça que les ccTLD sont très intéressés par le travail qu'ils peuvent faire avec l'ICANN.

J'ai déjà parlé des codes pays, les codes géographiques. Il y en a environ 250, je rentrerai un petit peu plus dans le détail, mais il y a 59 ccTLD IDN. Ils sont tous liés, comme je l'ai dit, aux fonctions de nommage de l'IANA. Et c'est pour cela qu'ils peuvent être utilisés comme domaine de premier niveau. Et cela montre l'intérêt des ccTLD, que les ccTLD peuvent avoir en ce qui concerne ICANN.

Prochaine diapo.

Et si vous regardez cela d'un autre point de vue, pourquoi la ccNSO est importante pour d'autres organisations, si vous regardez les chiffres des noms de domaine, il y a actuellement environ 348 millions de noms de domaine qui sont gérés. Et une grande proportion sont enregistrés comme domaine de premier niveau auprès de VeriSign.

---

Si vous regardez le nombre total et la façon dont ils sont divisés entre ccTLD et gTLD, vous verrez que sur ces 350 millions, plus de 154, c'est-à-dire 44 %, sont des domaines de premier niveau géographiques, donc des noms de domaine qui sont gérés par les ccTLD. Donc du point de vue du DNS, les ccTLD sont importants. Et si vous retirez les .COM, vous verrez qu'une grande proportion d'entre eux sont enregistrés comme ccTLD.

Une autre manière de regarder les choses, c'est que sur les plus grands, les 10 plus grands TLD qui incluent des noms de domaine de premier niveau génériques et géographiques, 7 d'entre eux sont des ccTLD. Et comme je l'ai dit, c'est le plus grand est de plus loin .COM, mais le deuxième plus grand dépend, ou est par exemple [ .CM inaudible] et le troisième, tout dépend de la façon dont on regarde les choses. Et par exemple .DE pour l'Allemagne. De ce point de vue, les ccTLD sont très importants pour la GNSO, et la GNSO aussi.

Si vous regardez les 10 premiers ccTLD, si on regarde le détail, vous pourrez qu'on a environ 64 % de ces noms de domaine qui sont enregistrés qui sont des ccTLD.

Donc cela vous donne une idée plus large de l'importance des ccTLD et de la ccNSO en général.

Prochaine diapo s'il vous plait.

Une fois qu'on a vu ce qu'était la ccNSO, le contexte dans lequel elle fonctionne, nous allons maintenant parler de la structure de la ccNSO en elle-même.

---

Et ce qui est important ici de savoir, c'est qu'il d'une structure formée en deux couches qui consistent en ses membres, qui sont les gestionnaires des ccTLD, et un conseil.

Je vais d'abord vous parler des membres de la ccNSO et de sa structure. À nouveau, cela montre la relation qu'il y a entre la ccNSO et les gestionnaires de ccTLD.

Qui peut être membre de la ccNSO ? Les membres de la ccNSO sont donc des gestionnaires de ccTLD, qui ont des codes à deux lettres. Nous espérons que dans le futur les ccTLD IDN pourront aussi être inclus ici, mais actuellement cela est limité aux codes à deux lettres.

Les membres de la ccNSO le sont parce qu'ils sont volontaires, tous les gestionnaires de ccTLD qui ont décidé de devenir des membres de la ccNSO, mais tous les gestionnaires de ccTLD ne sont pas des membres de la ccNSO.

Quel est le rôle maintenant des membres de la ccNSO ? Avant toute chose, ils sont donc des volontaires, et les personnes qui travaillent avec les gestionnaires des ccTLD participent aux différentes activités de la ccNSO, mais aussi à celles d'autres groupes. Par exemple les groupes de travail sur la mise aux enchères des noms de domaine, ou le groupe de travail de la GNSO sur les noms géographiques et des territoires.

Et je dirai que le principal rôle des membres est de fournir aux personnes qui font fonctionner la ccNSO leurs conseils. Et le deuxième rôle important est celui de conseiller élu, cela figure dans les statuts constitutifs de l'ICANN. Je rentrerai un petit peu plus dans le détail par la suite. Mais ils vont aussi nommer les candidats pour les sièges 11 et

---

12 du conseil d'administration de l'ICANN. Il s'agit d'un accord volontaire, mais qui vous montre la relation qui existe entre la ccNSO, entre les membres de la ccNSO et son conseil.

Si vous regardez les statuts constitutifs de l'ICANN, le conseil de la ccNSO va sélectionner les membres du conseil d'administration. Mais, lorsque la ccNSO a été créée, il y a eu un accord volontaire entre le conseil et les membres qui indiquait que les membres devaient nommer des candidats pour qu'ils deviennent des membres du conseil d'administration. Et ils seraient élus, ces membres du conseil d'administration qui seraient élus par la ccNSO seraient nommés par le conseil de la ccNSO. Donc, de nouveau, en principe ce conseil s'occupe de cela, mais par un arrangement volontaire, les membres vont nommer les membres du conseil d'administration pour le siège 11 et 12.

Il y a aussi un PDP de la ccNSO, un autre rôle important, les membres auront leur opinion, l'opinion finale, dans le processus de développement, d'élaboration de politique de la ccNSO.

Dernièrement, pour donc le PDP de la ccNSO, c'est le conseil de la GNSO qui a le vote final avant que les recommandations soient envoyées au conseil d'administration, dans le cas de la ccNSO ce sont les membres qui vont avoir le vote final pour que ce PDP soit présenté au conseil d'administration. Donc c'est un vote final, on parvient à un consensus pour s'assurer que les membres sont d'accord avec les recommandations de politique. Et finalement, cela est lié avec le point du vote final. 10% des membres peuvent demander un appel pour voter pour toutes les décisions du conseil de la ccNSO.



---

Et que ce soit en raison du calendrier, il n'y aura peut-être pas de décision. Par exemple, si vous regardez certaines des règles concernant la communauté habilitée, mais aussi les décisions finales, font que le conseil est redevable non seulement sur les questions de fond, mais aussi vis-à-vis de ses membres.

Donc là encore, pour résumer ce que je viens de vous dire, le pouvoir final au sein de la ccNSO repose sur les épaules des membres de la ccNSO eux-mêmes.

Diapo suivante.

Alors, j'ai vu l'une des questions sur le chat : combien de membres y a-t-il actuellement au sein de la ccNSO. Comme je l'ai dit, il y a environ plus de 250 ccTLD, à l'exception des ccTLD d'IDN. Sur ces 250 ccTLD, il y a 172 membres, et le nombre de membres ne cesse d'augmenter.

Vous voyez ici la distribution, parmi les 5 régions ICANN, regardez bien cette carte.

Mais j'aimerais attirer votre attention sur une chose, c'est que le nombre de membres est un peu biaisé. Je vais vous expliquer pourquoi. Il y a certains gestionnaires de ccTLD qui sont gestionnaires de plus d'un ccTLD. Je vais vous donner quelques exemples. L'un c'est [NORID] de la Norvège, qui est non seulement gestionnaire du .NO donc pour la Norvège, mais également pour .BV et [inaudible], .SV. Mais ils sont membres de la ccNSO uniquement pour le point Norvège. Également [AFNIC] qui est gestionnaire ccTLD du .FR, et pour 6 autres ccTLD. Mais ils sont membres de la ccNSO uniquement en tant que gestionnaire de .FR.

---

Donc ça, ça biaise un petit peu le nombre total de membres de la ccNSO.

Donc en principe, et ça il est important de le savoir aussi s'agissant des territoires et des pays, et ça complique un peu plus les choses encore, il y a plus de pays et de territoires qui figurent sur la liste ISO3166 que de pays. Je crois que le nombre de pays dans le monde est limité à 292, le nombre de pays et territoires et de zones géographiques est de plus de 250 comme je l'ai dit. Donc vous verrez que certains pays ont plus d'un ccTLD. Si c'est le cas, c'est parce qu'ils ont des territoires. Je ne vais pas rentrer dans le détail, mais vous pouvez obtenir plus d'informations en vous référant à la norme ISO 3166-1.

Alors ce que je viens de vous dire, c'est un petit peu cela, il y a également des ccTLD d'IDN qui compliquent un peu plus les choses encore. Donc les ccTLD d'IDN ont été créés, ou on put être délégués à partir de 2009. Et depuis 2009 jusqu'à ce jour, nous avons 59 ccTLD d'IDN au titre du processus accéléré pour 41 pays.

Si vous regardez les critères dont on a parlé hier pour la première édition de ce webinaire, vous verrez que pour les ccTLD d'IDN il y a plus de gestionnaires qui sont éligibles pour un pays ou un territoire. Si vous regardez la définition de ce qu'est un ccTLD d'IDN, une chaîne de ccTLD IDN, ce devrait être une représentation fidèle du nom d'un pays, dans la langue du pays et dans un script non latin. C'est la raison pour laquelle vous verrez que, par exemple dans le cas de l'Inde, il y a 11 ccTLD d'IDN dans différents scripts. Et pour d'autres pays et d'autres territoires, c'est le cas aussi.

---

Comme je l'ai dit, et c'est ce que vous voyez, il y a actuellement des ccTLD qui ne sont pas éligibles pour la ccNSO, c'est dû à la définition dans les statuts constitutifs de l'ICANN.

Je vois qu'il y a une main levée, oui allez-y. Vous souhaitez poser une question ?

YESIM NAZLAR :

[Haroun], vous voulez intervenir ? Je vais essayer de retirer la fonction muet de votre micro. Ca y est je l'ai retiré. Vous pouvez parler.

On ne vous entend pas.

Est-ce que vous voulez continuer Bart peut-être parce qu'il n'y a pas de réaction de la part [d'Haroun]

BART BOSWINKEL :

Oui, je vois qu'il y a une autre question, donc si ça ne fonctionne pas par rapport à la Malaisie...

Alors pour revenir à cette question, pour vous montrer ce que cela veut dire dans la pratique, ça a à voir avec la définition des ccTLD d'IDN ou lorsqu'une chaîne est éligible ou pas. Comme je vous l'ai dit, un ccTLD d'IDN ou un ccIDN doit être une représentation significative du nom d'un pays. Ça peut être une abréviation par exemple, comme ML par exemple, une abréviation significative de la Malaisie, et ça doit être dans une langue formelle du pays, et l'arabe est une langue formelle de la Malaisie, et en script arabe. Donc, à cet égard, ça fait sens. Si tous ces critères sont réunis, alors la Malaisie en Arabe, ou ML en arabe, c'est un ccTLD d'IDN.

---

Je vais poursuivre. Donc, comme je vous le disais, les ccTLD d'IDN ne sont pas encore éligibles. Ca, ça fait partie du deuxième PDP, donc processus d'élaboration de politique, mais j'y reviendrai par la suite, je vais vous expliquer pourquoi ça n'a pas pu avoir lieu. Et tant qu'il n'y aura pas de changement dans les statuts, alors les ccTLD d'IDN ne peuvent pas être éligibles.

Diapo suivante s'il vous plait.

Donc j'en viens à la deuxième couche de la ccNSO, le conseil de la ccNSO.

Si vous regardez les statuts constitutifs, et là encore c'est du point de la ccNSO, la ccNSO est responsable du développement et d'administration du processus de développement de politiques. Il y a un certain nombre de processus d'élaboration de politiques qui sont très limités au sein de la ccNSO et le rôle de la ccNSO vis-à-vis de ses membres a évolué. Le rôle du conseil lui aussi à évolué.

Donc que fait le conseil de la ccNSO ? Il gère les affaires de la ccNSO. Qu'est-ce que cela veut dire ? Cela veut dire que le conseil étudie la création de groupes de travail, nomme les membres, présidents, vice-présidents de ce groupe de travail, représente la ccNSO auprès d'autres entités au sein de l'ICANN, au sein du conseil. Le conseil de la ccNSO est également chargé d'organiser les réunions et d'interagir avec les autres. Et le conseil représente la ccNSO, comme je l'ai dit auparavant, au sein de l'écosystème de l'ICANN.

Donc de manière formelle le conseil sélectionne les membres. Donc c'est le conseil de la ccNSO qui sélectionne les membres du conseil

---

d'administration, et c'est ensuite la communauté habilitée qui en décide.

Et enfin, et c'est un rôle important aussi qui est celui du conseil de la ccNSO, le conseil de la ccNSO désigne le président et les vices-présidents de la ccNSO. Donc, de fait, c'est ce qu'on entend par la gestion des affaires de la ccNSO.

Mais ça évolue en permanence et le conseil est toujours redevable vis-à-vis des membres de la ccNSO.

Donc si vous regardez le conseil de la ccNSO, comme je vous l'ai dit, il y a 18 membres dans ce conseil. Trois membres par région et 3 membres désignés par le NomCom.

Chaque année, il y a un processus d'élection du conseil de la ccNSO dans chacune des régions. Et le prochain processus d'élection va avoir lieu à partir du mois d'août. Et les nouveaux membres du conseil nouvellement élus prendront leurs fonctions en mars avec la première réunion du conseil de la ccNSO en début d'année.

Donc si vous regardez cette diapo, la présidente du conseil de la ccNSO est Katrina Sataki, elle est de Lettonie, en Europe donc. Nous avons deux vices-présidents, l'un d'entre eux c'est Byron Holland, du Canada, il est à gauche évidemment sur la photo. Il a été vice-président pendant 4 ans et continue à l'être. Il était président de la ccNSO. Et depuis le mois de mars dernier, nous avons une nouvelle vice-présidente, Alejandra Reynoso du Guatemala.

---

Là encore, vous voyez que la diversité géographique est également reflétée dans l'équipe de direction de la ccNSO. Donc c'est une excellente chose.

Bien, j'en ai suffisamment dit sur le conseil de la ccNSO, passons au sujet suivant.

Donc, comme je vous l'ai dit, et c'est ainsi que j'ai commencé, la ccNSO est l'organe d'élaboration de politique, l'un des 3 organes d'élaboration de politique dans l'écosystème de l'ICANN, en particulier pour ce qui concerne les politiques liées aux ccTLD.

Maintenant, pour bien comprendre les limites du processus d'élaboration de politique, et là encore il y a une grande différence vis-à-vis de la GNSO, c'est que la ccNSO fixe en principe uniquement des politiques par rapport aux domaines de premier niveau, la manière dont ils sont sélectionnés, délégués, révoqués et transférés. Et c'est actuellement d'actualité, comment ils sont retirés.

Donc ça, c'est ce qui est reflété dans les statuts constitutifs de l'ICANN, dans l'annexe C. Ça ne concerne pas la manière dont les ccTLD enregistrent les noms de domaine ou transfèrent les noms de domaine.

Et ça c'est une grande différence par rapport aux gTLD. Pourquoi ? En raison de la portée limitée de la mission de la ccNSO.

Il y a beaucoup d'activités en cours à l'ICANN autour de la mise en œuvre du RGPD, règlement général européen sur la protection des données, qui a une incidence sur les services WHOIS. Et parce que le processus d'élaboration et de développement de la GNSO, la ccNSO en elle-même n'a pas de rôle à ce niveau-là. Tout ce qui concerne WHOIS

---

est exclu du processus d'élaboration de politique. Et ça c'est fait individuellement par les ccTLD. Donc ça ne fait pas partie des fonctions de la mission de la ccNSO.

Donc pour revenir sur les différences entre la ccNSO et la GNSO et comprendre bien la portée et le rôle de la ccNSO.

La politique est développée par l'intermédiaire du processus de développement de politique de la ccNSO qui est appliqué en vertu des membres. Et ça, c'est très important, avec une grande exception. Par exemple, les lois en vigueur, les politiques publiques qui prévalent toujours. Si une politique est développée par l'intermédiaire de la ccNSO et qui obligerait les ccTLD à enfreindre la loi en vigueur, ça ce n'est pas acceptable, parce que les ccTLD ne peuvent pas enfreindre la loi en vigueur.

Donc voilà un petit peu les limites dans les fonctions de la ccNSO.

Si vous regardez le processus en lui-même, c'est un processus très contrôlé. Pourquoi est-ce que je le dis ? Parce que les membres votent et ensuite le conseil vote. Il y a un quorum qui fait que 50% des membres doivent voter et il y a un vote par pays et territoire.

Donc il n'y a pas de différence, de distinction entre les membres. Tous les membres sont considérés sur un pied d'égalité. Et, résultat de cela, les votes sont très difficiles à organiser avec plus de 250 membres. Ce qui veut dire que, de fait, vous avez besoin du vote de 87 membres. Et, en règle général, dans les réunions ICANN, il y a 50 à 60 gestionnaires ccTLD. Donc c'est toujours très difficile d'organiser les votes.

---

Il y a également un engagement structurel vis-à-vis du GAC. Le GAC doit être informé du fait que la ccNSO est en train d'entreprendre un processus d'élaboration de politique. Avant que le conseil n'exprime son avis sur la politique, la recommandation, le GAC est appelé à s'exprimer, à donner son opinion aussi. Donc, là encore, c'est une sauvegarde qui fait que c'est très lourd.

Aujourd'hui, il y a eu un exercice sur les chaînes. Vous avez entendu parler du PDP sur les ccTLD IDN qui est en cours depuis 2013. Toutefois ça, ça a été fait d'un commun accord entre la ccNSO et le conseil d'administration de l'ICANN en fonction de l'évolution du processus accéléré, avant que la politique ne joue un rôle par rapport à ce processus accéléré. Et ce n'est que très récemment que la dernière question en suspend a été résolue.

Actuellement, il y a un processus d'élaboration de politique qui est en cours. Il est lié au développement des mécanismes de révision indépendants. Ce qui est exclu de l'IRP par définition.

Prochaine diapo s'il vous plait.

Voilà, ici vous voyez des références sur l'écran. Vous pouvez chercher sur internet si cela vous intéresse. Et vous pouvez trouver le travail de la ccNSO et d'autres aspects ici.

Prochaine diapo.

Ici, comme je l'ai dit, certains points importants qui sont en cours de discussion actuellement. Où en sont les ccTLD ? Quels sont les intérêts de la communauté des ccTLD ?



---

Et d'abord, je ne rentrerai pas beaucoup dans le détail, il y a le PDP sur le retrait des ccTLD et les décisions de mécanisme de révision, c'est un travail de politique. Et un autre thème qui est important, qui est lié à la politique aussi, et dont j'ai déjà un petit peu parlé, porte sur le ccTLD IDN et la révision de politique générale qui va être révisée. Et le problème final a été résolu, et la ccNSO et la GNSO ont été sollicitées pour analyser des problèmes et résoudre des problèmes politiques portant sur la gestion des variantes de TLD IDN, d'IDN.

Ensuite, le deuxième travail lié à la politique dont j'ai déjà parlé brièvement et qui est en train de terminer, est le travail qui comprend une étude portant sur les [inaudible] comme domaine de deuxième niveau. Comme je l'ai dit, c'est le résultat, c'est une des différences qui illustrent la différence entre la GNSO, les ccTLD et les gTLD. Les ccTLD n'ont pas de contrat avec ICANN, vu leur nature. Je crois que ça a été clair d'après ce que j'ai dit au cours de cette présentation, ils sont redevables auprès de leur communauté locale, ils obéissent aux politiques nationales. Et comme résultat certains [inaudible] sont exceptés, et cela les interdit en fonction des contrats de TLD.

Donc la ccNSO ne peut pas interférer ici, mais essaie en tout cas d'informer les ccTLD qui acceptent les [inaudibles] comme domaines de deuxième niveau de leur parler des risques et autres, et d'informer la communauté de l'ICANN sur les considérations des ccTLD qui acceptent ces systèmes de [inaudible].

Donc de nouveau cela vous montre le rôle de la ccNSO en tant que tel.

La ccNSO se focalise aussi beaucoup, en tant qu'organisme preneur de décision, sur la transition des fonctions IANA, sur la communauté

---

habilité, et travaille encore sur la mise en œuvre des différents pouvoirs des participants, comme les SO et les AC, et est en train de regarder la piste de travail numéro 2 concernant la responsabilité, le groupe de travail qui travaille sur la responsabilité, et ses recommandations.

Cela dit, nous verrons quels seront les développements de tout cela. En tout cas la ccNSO est en cours de révision. Les recommandations faites du groupe de révision indépendant viennent d'être présentées. On attend donc les commentaires. Tout cela sera discuté lors de la réunion de Marrakech, avec le conseil d'administration, avec la communauté.

Et cela montre un petit peu quel est le contexte des ccTLD, de la ccNSO, et la façon dont cette organisation travaille sur les points importants actuellement pour l'ICANN.

Comme je l'ai déjà dit, la ccNSO a participé, a beaucoup participé, au processus de planification opérationnelle et stratégique de l'ICANN. Il y a un groupe de travail actuellement qui a un impact important sur le plan stratégique et le plan budgétaire de l'ICANN, et sur les décisions prises dans ce domaine.

Finalement, si vous voulez en savoir plus, et si vous voulez suivre le travail de la ccNSO, il y a différentes manières de le faire. La première est à travers la newsletter mensuelle de la ccNSO. Vous pouvez aussi bien sûr consulter la page internet de la ccNSO et l'espace Wiki de la ccNSO.

Prochaine diapo.

---

Voilà, ici vous voyez ma photo. Je suis la personne qui est en haut à gauche, et les trois dames dont vous voyez la photo sur l'écran sont les secrétaires de ccNSO.

Si vous avez des questions, si vous les voyez pendant la réunion de l'ICANN ? N'hésitez pas à aller les voir et à leur poser vos questions.

Prochaine diapo.

Bien, voilà, j'ai terminé. Et si vous voulez nous passons aux questions.

JOHANNA KULESZA :

Merci beaucoup Bart. Je remercie donc Bart et tous les membres de son équipe.

Et je vois une main levée de Haroun. Je ne sais pas s'il a la possibilité de poser sa question? On va essayer.

Haroun, est-ce que vous avez une question ? Est-ce que vous pouvez poser votre question à travers le système audio ? Si c'est le cas, on vous écoute.

Allo ? On ne vous entend pas.

Est-ce qu'il y a d'autres questions pour ceux qui peuvent prendre la parole ? Est-ce que quelqu'un veut prendre la parole ?

Je ne vois pas de question. Apparemment vous avez couvert tous les aspects concernant la ccNSO.

---

Je vous remercie. Si vous avez des questions, je vous encourage à joindre directement Bart. Et nous serons ravis de répondre à votre question.

Bien, nous espérons que vous participerez au prochain webinaire qui va avoir lieu la semaine prochaine. Nous vous enverrons le détail.

Merci, merci à tous. Au revoir

YESIM NAZLAR :

Merci d'avoir participé à ce webinaire qui est maintenant terminé.  
Merci, merci à tous.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**